

Que, s'il ne nous appartient pas de couronner Jésus-Christ, qui n'est pas Roi par notre grâce ou par notre volonté, mais bien par droit de naissance, par droit de filiation divine, par droit aussi de conquête et de rachat, il nous appartiendra du moins, j'imagine, de reconnaître sa royauté, de l'affirmer hautement devant les hommes, de la défendre contre ceux qui la nient ; et c'est ni plus ni moins ce qu'on fait dans l'intronisation, en mettant son image à la place d'honneur, à la place souveraine, à la première place. Au surplus, nous voyons dans l'Evangile qu'après la multiplication des pains, Jésus, sachant qu'on allait venir pour le couronner Roi, se déroba et s'enfuit seul sur la montagne ; tandis qu'au contraire il se laissa faire, lorsqu'un jour des Rameaux on l'intronisa. « *Ils amenèrent, disent les Evangélistes, l'ânesse et l'ânon, mirent dessus leurs manteaux, et l'y firent asseoir. Et le peuple en grand nombre étendit ses manteaux au long de la route ; d'autres coupaient des branches d'arbres et en jonchaient le chemin. Et toute cette multitude en avant de Jésus et derrière lui, criait : Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, le Roi d'Israël* » ! Qu'il ne soit donc plus question de couronnement de l'image du Sacré-Cœur, qui n'aurait d'ailleurs, remarquons-le en passant, rien de commun avec les couronnements qui se font, parfois, de Madones célèbres par le nombre et l'éclat des prodiges, comme à Lourdes, comme à Notre-Dame des Victoires, comme en tant d'autres Sanctuaires. Car, alors, ce n'est pas l'image de la Vierge, en tant que telle, que l'on entend couronner, mais, ce qui est bien différent, c'est l'image, en tant que miraculeuse, en tant que distinguée des autres images par une spéciale manifestation de la puissance et de la bonté de Celle qui y est représentée. Et, dans ces conditions, le geste du couronnement ne vise plus directement la Vierge dans son image, mais plutôt l'image même en laquelle il plait à la Vierge de se faire préférablement invoquer et honorer. Or la question soulevée à propos du couronnement de l'image du Sacré-Cœur n'entraîne rien dans le cadre du cas particulier que je viens de rappeler. Rien d'étonnant alors à ce qu'elle ait été écartée, ou même, si vous le voulez, réprouvée. Encore une fois, n'en parlons plus, mais parlons, oui, parlons de l'intronisation dont vous vous êtes fait, mon Révérend Père, l'initiateur et l'Apôtre. Opposons-la à ceux qui disent : « *Nolumus hunc regnare super nos.* » C'est dans les foyers que devra être prononcé d'abord le vigoureux et énergique *volumus*, qui sera une réponse au cri de haine de l'enfer, plus que jamais conjuré contre Jésus-Christ...